

<https://www.pressegauche.org/Les-employes-syndiques-de-Renaud-Bray-en greve-generale-a-minuit>



Les employés syndiqués de Renaud-Bray en grève générale à minuit

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 1er novembre 2013



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 1er nov. 2013 - Les 250 employés de Renaud-Bray membres du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) déclencheront une grève générale illimitée à compter de minuit.

Vendredi, après 25 rencontres de négociation, les représentants patronaux n'avaient toujours pas déposé d'offre salariale. De plus, Renaud-Bray a échoué une fois de plus aujourd'hui dans sa tentative de suspendre les négociations. La suspension des négociations aurait eu pour effet d'empêcher les employés syndiqués d'exercer leur droit de grève.

Renaud-Bray invoquait une demande de désaffiliation syndicale dans une de ses succursales pour faire suspendre les négociations en cours, argument rejeté le 30 octobre par la Commission des relations du travail (CRT) et aujourd'hui par la Cour supérieure.

« Il est dommage que Renaud-Bray consacre ses énergies à tenter d'empêcher l'exercice du droit de grève, plutôt que de négocier de bonne foi le renouvellement de la convention collective », a indiqué Serge Cadieux, directeur exécutif du SEPB-Québec.

Les employés de Renaud-Bray gagnent à peine le seuil de faible revenu. Le salaire d'entrée chez Renaud-Bray s'est même retrouvé sous le salaire minimum lorsque celui-ci a été haussé en mai 2013 au Québec.

Le syndicat demande des augmentations de 3% par année pendant trois ans et n'a reçu, à ce jour, aucune offre de l'employeur.

Des piquets de grève seront érigés dès demain matin devant les 11 succursales touchées par le débrayage.